



Programme des Nations Unies pour l'environnement Distr. Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/64 18 juin 2002

FRANÇAIS ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL Trente-septième réunion Montréal, 17-19 juillet 2002

CHOIX DES OPTIONS, CONFORMÉMENT À LA DÉCISION 35/57

#### **Introduction**

- 1. Le Secrétariat a informé le Comité exécutif, à sa 36<sup>e</sup> réunion, qu'il avait demandé à 93 des 99 pays visés à l'article 5 dont la liste figure dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/61et Corr.1, de choisir une option pour définir le point de départ qui servira à déterminer la consommation résiduelle nationale totale de CFC, admissible au financement. Les 6 autres pays (Bahamas, Chine, Malaisie, Mexique Thaïlande et Turquie) ont conclu des ententes avec le Comité exécutif qui fixent les montants de leur consommation résiduelle.
- 2. A ce jour, 61 pays ont répondu à la requête initiale et aux rappels subséquents du Secrétariat.
- 3. Les réponses reçues sont résumées plus loin.

#### Pays avec un point de départ confirmé

4. L'Annexe I regroupe les 44 pays qui ont confirmé leurs points de départ par le choix d'une des deux options. La consommation résiduelle de CFC pour ces pays, en date de la 35<sup>e</sup> réunion, s'élevait à 15 249,1 tonnes PAO. L'annexe inclut les 6 pays mentionnés au paragraphe 1, toutefois leur consommation résiduelle n'est pas comprise dans ce montant.

#### Pays avec un point de départ non confirmé

- 5. Au total, 7 pays ont indiqué au Secrétariat leur option préférée pour la définition de leur point de départ. Ces pays figurent à l'Annexe II, avec leurs choix et un résumé de leurs échanges avec le Secrétariat.
- 6. Quatre (Argentine, Brésil, Costa Rica, Inde) de ces 7 pays ont demandé des détails sur les données utilisées dans le calcul des options, notamment les données concernant les projets approuvés mais non mis en œuvre. L'Inde a demandé que son point de départ, calculé selon l'option 2 contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/61 et Corr.1, soit révisé à la hausse. Deux pays (Fidji et Samoa) ont choisi leurs points de départ à titre provisoire. Un pays (Syrie) a laissé entendre, en choisissant son point de départ, qu'il pourrait l'ajuster à l'issue d'une enquête reliée à la préparation de son plan d'élimination nationale.
- 7. L'Inde a informé le Secrétariat, directement et via le PNUD et la Banque mondiale, de l'achèvement de 3 de ses projets en date du 31 décembre 2000 qui n'auraient donc pas dû être inclus dans le calcul de l'option 2. Ces projets menés dans le secteur des mousses, de la réfrigération et des aérosols, ont été approuvés pour l'élimination de 290, 351,7 et 125 tonnes PAO, respectivement. Le Secrétariat s'était basé sur les informations contenues dans les rapports périodiques des agences d'exécution pour 2000 pour savoir si un projet approuvé était achevé ou encore en cours.
  - Le rapport périodique remis par le PNUD, mentionnait, en date du 31 décembre 2000, l'élimination de 145 tonnes sur les 290 tonnes PAO à éliminer par le projet de mousses. Par conséquent, le Secrétariat n'a pas inclus ce montant dans le calcul de l'option 2.

- Il convient de signaler que dans le rapport périodique remis à la 37<sup>e</sup> réunion (en date du 31 décembre 2001), le PNUD indiquait que le projet de mousses était terminé et qu'il avait connu quelques retards à cause de problèmes techniques survenus en début de projet et solutionnés par les fournisseurs en mars 2001. Des experts ont confirmé l'achèvement du projet, en date de novembre 2001.
- Pour le projet de réfrigération, la Banque mondiale a indiqué dans son rapport qu'il était en cours, en date du 31 décembre 2000, en précisant que "la machine de gonflage de mousse avait été livrée et mise en route et que les fournisseurs de la composante réfrigérante avaient été identifiés et les commandes faites". Par conséquent, la consommation du projet établie à 351,7 tonnes PAO au moment de l'approbation du projet était incluse dans le montant de CFC approuvé mais non mis en œuvre lors du calcul de l'option 2 par le Secrétariat. Dans son rapport périodique pour 2001 (en date du 31 décembre 2001), remis à la 37<sup>e</sup> réunion, la Banque mondiale indique que le projet était en cours. Toutefois, ce rapport ne donne pas la liste des PAO éliminés.
- A propos du projet d'aérosols, le rapport périodique du PNUD pour 2000 mentionne que l'atelier pour le projet d'assistance technique était terminé, quoiqu'aucun montant éliminé n'ait été enregistré. Par conséquent, ce montant a été déduit de la quantité qui restait admissible au financement pour l'Inde. Il convient de noter que le PNUD a indiqué dans son rapport périodique pour 2001 le projet d'assistance technique pour les aérosols comme en cours, avec une date d'achèvement prévue en décembre 2002, en dépit du fait que la totalité du tonnage ait été rapportée comme éliminée. Il convient de souligner qu'au cours de 2001, le PNUD a décaissé 50 236 \$US, sur un total de 155 000 \$US pour le budget de ce projet.
- L'Inde a demandé que son point de départ soit révisé de 2 172,2 à 2 891,2 tonnes PAO. Toutefois, il convient de noter que cette consommation révisée inclut 145 tonnes PAO du projet de mousses et 47,7 tonnes PAO du projet de réfrigération qui n'est pas admissible.

#### Pays en attente d'un point de départ

8. L'Annexe III contient la liste des 10 pays qui ont répondu au Secrétariat, en demandant des informations complémentaires sur le mode de calcul des options ou des modifications de leur consommation de base ou des dernières données communiquées. Cette annexe contient aussi un résumé des demandes des pays et des réponses du Secrétariat.

#### Autres pays avec un point de départ calculé

9. Le Secrétariat souhaite aussi informer le Comité exécutif de l'ajout de 5 autres pays à la liste des 99 pays, inclus dans l'analyse des points de départ contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/61 et Corr.1. Ces pays viennent de communiquer récemment leurs données, conformément à l'article 7. Le Secrétariat a utilisé la même méthodologie et les mêmes données que pour l'analyse antérieure. Le Secrétariat a écrit à ces 5 pays pour les informer de la décision 35/57 et leur demander leur choix final en matière d'option. Les détails concernant ces

#### UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/64 Annexe I

5 pays figurent à l'Annexe IV. La RPD du Congo a déjà choisi l'option 2 et figure donc dans l'Annexe I.

#### Mesures attendues du Comité exécutif

### 10. Le Comité exécutif pourrait:

- a) Prendre note, avec gratitude, de la liste des pays qui ont confirmé leurs points de départ, incluse à l'Annexe I;
- b) Examiner la possibilité d'accepter la requête de l'Inde, exposée à l'Annexe II, pour modifier les données relatives à son point de départ dans le cadre de l'option 2;
- c) Envisager les actions appropriées pour les pays inclus à l'Annexe II qui n'ont pas confirmé leur choix final et les pays inclus à l'Annexe III qui n'ont pas encore fait leur choix, et
- d) Prendre note des 5 pays additionnels qui figurent à l'Annexe IV.

## Annexe I PAYS AVEC POINTS DE DÉPART CONFIRMÉS

- Nombre total de pays: 50
- Nombre de pays qui ont choisi l'option 1: 30
- Nombre de pays qui ont choisi l'option 2: 14
- Nombre de pays dont le point de départ est déterminé par une décision propre au pays: 6

Pays	Option 1	Option 2	Point de départ (tonnes PAO)	Observations
Antigua & Barbuda	X		9,7	
Bahamas				Élimination totale des CFC financée selon la Décision 35/52
Bangladesh		X	664,4	
Bénin		X	27,3	
Bolivie	X		56,9	
Botswana	X		5,3	
Brunei Darussalam	X		78,2	
Cameroun		X	111,5	
Chili	X		828,7	
Chine				Selon la Décision 35/48, la consommation restante admissible au financement est de 4 745 tonnes PAO, moins l'élimination de 670,5 tonnes PAO dont le financement a été octroyé aux 35° et 36° réunions
Colombie	X		1 456,.9	
Comores	X		2,5	
Congo		X	-7,8	
Congo RD		X	386,6	
Côte d'Ivoire	X		182,6	
Croatie	X		168,7	
Cuba	X		585,7	
Équateur	X		225,3	
Égypte		X	785	
El Salvador	X		247,9	
Gabon		X	1,5	
Gambie		X	6,1	
Ghana		X	31,3	

## UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/64 Annexe I

Pays	Option 1	Option 2	Point de départ (tonnes PAO)	Observations
Géorgie		X	17,8	
Honduras	X		317,4	
Indonésie		X	2 506,6	
Iran		X	2 511,5	
Jamaïque		X	59,8	
Macédoine	X		97,2	
Madagascar	X		35,9	
Malaisie				Élimination totale des CFC financée selon la Décision 35/53
Mali	X		82,3	
Mexique				Consommation restantes admissible au financement selon la Décision 35/47
Moldavie	X		51,4	
Mongolie	X		10,6	
Myanmar	X		54,3	
Namibie	X		16,5	
Paraguay	X		59,3	
Sénégal	X		114,7	
Seychelles	X		2,8	
Sri Lanka	X		348,1	
Soudan	X		359,2	
Swaziland	X		20,6	
Thaïlande				Élimination totale des CFC financée selon la Décision 35/54
Togo	X		39,8	
Trinidad et Tobago	X		73,5	
Turquie				Élimination totale des CFC financée selon la Décision 35/55
Uruguay	X		137,5	
Venezuela		X	2 235,9	
Vietnam	X		242,1	
Total	30	14	15 249,1	

## Annexe II

# PAYS AVEC DES POINTS DE DÉPART NON CONFIRMÉS

- Nombre total de pays: 7
- Nombre de pays qui ont choisi l'option 1: 3
- Nombre de pays qui ont choisi l'option 2: 4

Pays	Option 1	Option 2	Point de départ (tonnes PAO)	Résumé des questions du pays	Réponse du Secrétariat		
Argentine	X		2 564,3	Détails des données utilisées pour déterminer le point de départ, notamment les données sur la consommation approuvée mais non mise en œuvre.	des données utilisées pour déterminer le point de départ.		
Brésil		X	6 228,9	Détails des données utilisées pour déterminer le point de départ, notamment les données sur la consommation approuvée mais non mise en œuvre.	données utilisées pour déterminer le point de départ.		
Costa Rica	X		15,.9	Détails des données utilisées pour déterminer le point de départ.	A fourni la source des données utilisées pour déterminer le point de départ pour l'option 1.		
Fidji	X		28,2	Choix préliminaire, à confirmer.			
Inde		X	À venir	Demande de révision à la hausse du point de départ de 2 172,2 tonnes PAO, calculé dans le document UNEP/OzL/Pro/35/61/Corr.1, à 2 891,2 tonnes PAO pour le niveau calculé. La demande se fonde sur la consommation approuvée mais non mise en œuvre.	données utilisées pour le calcul de la consommation approuvée mais non mise en œuvre. (Voir para. 7 de ce		
Samoa		X	4,8	Demande d'informations générales sur la procédure pour recevoir de l'assistance de la part du Fonds			
Syrie		X	485,2	Se réserver "la possibilité d'ajuster le point de départ" à l'issue d'une enquête reliée à la préparation de son plan d'élimination nationale	A suggéré à la Syrie de se référer à la condition A de la		

## Annexe III

## PAYS QUI N'ONT PAS CHOISI LEUR OPTION MAIS QUI ONT ENVOYÉ UNE RÉPONSE OU DEMANDÉ DES RENSEIGNEMENTS

• Nombre total de pays: 10

Pays	Résumé des questions du pays	Réponse du Secrétariat
Algérie	Attribue l'augmentation de la consommation de CFC qui atteint près de 2 000 tonnes au redressement économique.	
Burkina Faso	Clarification demandée sur les deux options qui s'offrent au pays.	A envoyé plusieurs lettres au pays et des clarifications sur le choix d'options ont été fournies lors d'une réunion du réseau régional.
Jordanie	Clarification demandée sur le calcul des options pour le pays.	
Liban	Attribue la couverture incomplète dans le programme de pays au fait qu'une partie du pays est actuellement sous occupation. Demande le report du choix de l'option après la mise à jour du programme de pays.	
Malawi	Demande de clarification sur le calcul des options	A fourni des renseignements.
Maroc	Demande de modification des données de référence en cours.	A fourni des explications sur le calcul des options et le processus de modification des données de référence dans le Protocole de Montréal.
Nicaragua	Demande de détails sur le calcul des deux options.	A fourni des clarifications sur la Décision 35/57 et la Décision 36/7 à propos de l'exemption des PFV par rapport à la condition D.
Nigeria	Demande de clarification sur le calcul des options	A fourni des renseignements.
Pakistan	Prétend que la consommation n'a pas été prise en compte dans les données pour 2000 et demande le report du choix d'option après la mise à jour du programme de pays.	
Philippines	Choix de l'option prévu dans la 3ème semaine de mai 2002, après l'atelier sur le plan d'élimination nationale des CFC.	

Annexe IV
PAYS ADDITIONNELS AVEC UN POINT DE DÉPART CALCULÉ

Première méthode: Consommation de base pour le Protocole de Montréal utilisée comme point de départ						
Pays	Consommation de base pour le respect du Protocole de Montréal (tonnes PAO)	mais non mis en œuvre au 31 décembre 1997	consommation de base pour le	l'élimination	Consommation de CFC non financée en date de juillet 2001 (tonnes PAO)	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (3) - (4)	
Rép. Centrafricaine	11,3	0,0	11,3	0,0	11,3	100%
RD Congo	665,7	0,0	665,7	0,0	665,7	100%
Libye	716,7	0,0	716,7	220,4	496,3	69%
Maldives	4,6	0,0	4,6	0,0	4,6	100%
Papouasie-Nouvelle Guinée	36,3	0,0	36,3	0,0	36,3	100%
Total	2005,3	0	2005,3	400,9	1604,4	80%

Deuxième méthode: Utiliser la consommation très récente comme point de départ						
Pays	Dernière consommation (tonnes PAO)	CFC approuvés mais non mis en œuvre en date du 31 déc. 1999/2000 (tonnes PAO)	Consom mation de CFC non financée en date du 31 déc.1999/2000 (tonnes PAO)	CFC dont l'élimination est approuvée pour 2000/2001 (tonnes PAO)	Consommation de CFC non financée en date de juillet 2001 (tonnes PAO)	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (3) - (4)	
Rép. Centrafricaine*	4,3	0,0	4,3	0,0	4,3	100%
RD Congo*	386,6	0,0	386,6	0,0	386,6	100%
Libye*	985,4	166,4	819,0	54,0	765,0	78%
Maldives*	4,6	0,0	4,6	0,0	4,6	100%
Papouasie-Nouvelle Guinée*	47,9	0,0	47,9	0,0	47,9	100%
Total	2 888,4	167,6	2 720,8	233,3	2 487,5	86%

<sup>\*</sup> consommation en 2000